

Communiqué de Presse

Les Essarts, le 30 décembre 2016

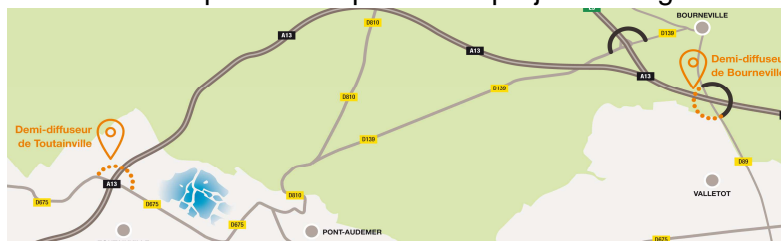
A13 - Amélioration de la desserte de Pont-Audemer par la création d'un complément au ½ diffuseur de Bourneville : Enquête Publique du 3 janvier au 10 février 2017

Entre le 3 janvier et le 10 février 2017, le projet de création d'un complément au ½ diffuseur de Bourneville est soumis à Enquête Publique. Sapn invite alors le public à y participer pour donner son avis, lors de cette phase de consultation importante pour la suite du projet. L'obtention de la Déclaration d'Utilité Publique est attendue pour l'été 2017.

Un chantier qui s'inscrit dans un aménagement global : la desserte de Pont-Audemer

L'amélioration de la desserte de Pont-Audemer prévoit deux aménagements principaux :

- **La création d'un ½ échangeur à Toutainville** comprenant la création d'une bretelle d'entrée vers Paris et d'une bretelle de sortie depuis Paris. Une Enquête Publique sur ce projet sera également organisée très prochainement.
- **Le complément au diffuseur actuel de Bourneville**, incluant la création d'une bretelle de sortie depuis Caen et d'une bretelle d'entrée vers Caen, objet de la présente Enquête Publique.



L'Enquête Publique : Pourquoi y participer ?

L'Enquête Publique est une procédure réglementaire qui vise à satisfaire un double objectif : **l'information du public** et **le recueil de ses observations**. Cette enquête se déroule sous l'égide d'un commissaire enquêteur, désigné par le tribunal administratif de Rouen. A l'issue de cette enquête, le commissaire-enquêteur rédige un rapport, faisant la synthèse du déroulement de l'enquête et des observations du public, puis il formule un avis remis au Préfet de l'Eure, afin que ce dernier se prononce sur **l'utilité publique du projet**.

L'Enquête Publique : Comment y participer ?

Afin de s'exprimer sur ce sujet, le public peut :

Se rendre en mairies* de Bourneville et d'Etreville :

Pour consulter les documents officiels et s'exprimer sur les registres tenus à sa disposition.

*Aux heures d'ouverture

Participer aux permanences du commissaire-enquêteur :

- **Mairie de Bourneville :**
Le 3/01 de 15h à 18h,
Le 4/02 de 9h à 12h,
Le 10/02 de 15h à 18h.
- **Mairie d'Etreville :**
Le 17/01 de 14h à 17h.

Contactez le commissaire-enquêteur :

- **Par courrier :**
Mairie de Bourneville
1 place de la Mairie
27500 Bourneville
- **Par mail :**
mairie.bourneville@wanadoo.fr

Un accompagnement dédié pour informer le public

Sapn a mis en place un dispositif spécifique pour accompagner le public et l'informer sur ce projet :

- En juin dernier, **deux réunions publiques d'information** ont eu lieu sur le projet d'amélioration de la desserte de Pont-Audemer à Ereville et à Toutainville,
- **Une ligne spécifique** a été créée pour répondre aux questions du public :
La ligne Info Projets 0 806 800 036 (prix d'un appel local) ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h,
- **Le site internet** www.planderelance.sapn.fr actualisé chaque fois que nécessaire présente le projet en détail et permet au public de poser des questions via sa rubrique « contact ».

Un projet inscrit au Plan de Relance Autoroutier signé avec l'Etat



Plan de relance
autoroutier

Signé avec l'Etat en août 2015, le Plan de Relance Autoroutier Sapn/Sanef, prévoit la réalisation d'une vingtaine d'opérations, principalement à la charge des concessionnaires d'autoroutes. Cette modernisation des infrastructures est réalisée en contrepartie d'un allongement de la durée de leurs concessions.

Le Plan de Relance Autoroutier pour Sapn/Sanef représente **724 millions d'euros** engagés sur ses 3 régions d'exploitations (ouest, nord et est) dont **444 millions d'euros investis** sur le réseau Sanef (nord et est) pour 2 ans d'allongement de la concession et **280 millions d'euros** pour le réseau Sapn (ouest) pour 3 ans et 8 mois d'allongement de la concession.

Le plan de relance s'inscrit sur une période de travaux de 5 ans environ et poursuit 4 axes de modernisation, afin de rendre le trajet sur autoroute

+ **Sûr** + **Fluide** + **Vert** + **de Service**

www.planderelance.sanef.com

Créée en 1963, **sapn** exploite 372,5 km d'autoroutes (A13 - A14 - A29) desservant 2 régions : Ile-de-France et Normandie. **sapn** est une filiale du **groupe sanef**, gestionnaire d'infrastructures de mobilité et opérateur de services.

sanef fait partie du groupe **Abertis**, premier opérateur mondial de gestion d'autoroutes, le **groupe sanef** exploite 2 063 km d'autoroutes, principalement en Normandie, dans le Nord et l'Est de la France. Le groupe emploie 3 000 personnes pour un chiffre d'affaires de 1,623 milliard d'euros en 2014.

Principales filiales : **sapn**, **eurotoll**, **Bip&Go**

www.sapn.fr

Contact Presse :

Sylvie Coimbra, Chargée de communication

Tél : 02.35.18.54.05 – 06.67.49.69.89

E-mail : sylvie.coimbra@sapn.fr